FIPHFP

Mis en place en juin 2006, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) **intervient sous formes d'aides au cas par cas**, sur demandes des employeurs sur la plateforme Internet, ou de conventions pluriannuelles.

Le FIPHFP est un **catalyseur de l'action publique en matière d'emploi des personnes en situation de handicap**. Sa mission : **impulser une dynamique et inciter les employeurs publics à agir** en favorisant le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi au sein des trois fonctions publiques.

Il aide les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%. Par ses financements et les partenariats qu'il noue, **il incite les employeurs à mettre en œuvre des politiques d'inclusion professionnelle ambitieuses et à contribuer au changement de regard.**

Le FIPHFP favorise, grâce à ses actions :

- l'accessibilité des locaux professionnels et des outils/logiciels de travail,
- le recrutement,
- la formation et l'accompagnement tout au long du parcours professionnel,
- le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

http://www.fiphfp.fr/